

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 11 du 9 mars 2017

**PARTIE TEMPORAIRE
État-Major des Armées (EMA)**

Texte 13

CIRCULAIRE N° 288/DEF/DCSEA/SD-RH/GDC/PM/RFR

relative au concours sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2017.

Du 3 février 2017

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMÉES : *sous-direction « ressources humaines »*.

CIRCULAIRE N° 288/DEF/DCSEA/SD-RH/GDC/PM/RFR relative au concours sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2017.

Du 3 février 2017

NOR D E F E 1 7 5 0 1 5 0 C

Références :

Décret n° 2008-942 du 12 septembre 2008 (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 24 ; signalé au BOC 41/2008 ; BOEM 503.1.1.2) modifié.
Arrêté du 24 septembre 2009 (BOC N° 40 du 19 octobre 2009, texte 4 ; BOEM 503.1.2.1).
Arrêté du 1er septembre 2015 (JO n° 212 du 13 septembre 2015, texte n° 16 ; signalé au BOC 41/2015 ; BOEM 503.1.2.2).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Texte abrogé :

Circulaire n° 2355/DEF/DCSEA/SD-RH/GDC/PM/RFR du 29 août 2016 (BOC n° 43 du 22 septembre 2016, texte 14).

Référence de publication : BOC n° 11 du 9 mars 2017, texte 13.

1. Un concours sur titres, selon les dispositions du 2° de l'article. 4 du décret de référence, pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences (IME) sera organisé en 2017.

Ce concours se déroulera les 15 et 16 mai 2017, à la direction centrale du service des essences – Fort de Vanves – Malakoff (92) – à partir de 9 h 30.

Le dossier de candidature comprend :

- la fiche de candidature ;
- une lettre de motivation ;
- un certificat médical établi par un médecin des armées précisant l'aptitude au recrutement dans le corps des IME et l'aptitude à faire campagne ;
- un état signalétique et des services ;
- les photocopies des bulletins de notation des 5 dernières années ;
- une copie soit du diplôme d'ingénieur soit une attestation de réussite de la scolarité à l'école navale ou à l'école de l'air ou à l'école spéciale militaire de Saint Cyr ;
- un état des récompenses et des punitions.

Le dossier, complété de l'avis du directeur des ressources humaines de l'armée ou du service dont relève le candidat, devra être adressé par la voie hiérarchique, avant le 28 avril 2017 (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Direction centrale du service des essences des armées
Bureau SDRH/GDC/PM/RFR
CASE N° 68
60, boulevard du Général Martial VALIN
CS 21623
75 509 PARIS CEDEX 15

2. La circulaire n° 2355/DEF/DCSEA/SD-RH/PM/RFR du 29 août 2016 relative au concours sur titres pour le recrutement dans le corps des ingénieurs militaires des essences au grade d'ingénieur principal en 2017 est abrogée.

3. La présente circulaire sera publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*L'ingénieur général de 2^e classe,
directeur central du service des essences des armées, par suppléance,*

Jérôme LAFITTE.

ANNEXE.
**FICHE DE CANDIDATURE. CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES INGÉNIEURS
MILITAIRES DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES.**

1. FICHE DE CANDIDATURE

CONCOURS POUR LE RECRUTEMENT DES INGENIEURS MILITAIRES DU SERVICE DES ESSENCES DES ARMEES

CONCOURS (1) SUR TITRES - ~~SUR EPREUVES~~

Nom (2).....Eponse.....			
Prénoms (3).....			
Date de naissance.....			
Numéro identifiant défense.....			
Entrée en service.....	Origine.....		
Grade.....	Date de nomination.....		
Armée.....	Arme.....	Bureau de gestion (terre).....	
Affectation			
ADRESSE PERSONNELLE (4)		ADRESSE PROFESSIONNELLE (4)	
.....		
.....		
.....		Adresse télégraphique (MOFI/COFI) (4)	
.....		
Téléphones : Personnel		Professionnel (ligne civile).....	
Portable		Portable.....	
		Télécopie (ligne civile).....	
DIPLOMES DETENUS			
DIPLOMES CIVILS DETENUS AVEC DATE D'OBTENTION (INGENIEUR ET AUTRES)			
.....			
.....			
.....			
.....			
DIPLOMES MILITAIRES DETENUS AVEC DATE D'OBTENTION			
.....			
.....			
.....			
.....			
CERTIFICATS MILITAIRES DE LANGUE DETENUS			
.....			
.....			
.....			

- (1) Rayer la mention inutile.
- (2) Ecrire en lettres capitales d'imprimerie, pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse.
- (3) Dans l'ordre de l'état civil.
- (4) Inscrire les noms propres en lettres capitales d'imprimerie.

Avis du commandant de la formation administrative :

Avis technique du gestionnaire d'armée ou du service:

Avis de directeur des ressources humaines d'armée ou du service :